

Séance du Comité du CoRoMA

Mardi 3 juin 2014, de 13H30 à 16H30 au GREA, Lausanne

Procès verbal décisionnel

Présent(e)s : Marie DELAHAYE (MD), Patrick FOREL (PF), Isabelle GOTHUEY (IG), Jean-Paul HUMAIR (JPH), André KUNTZ (AK), Benmehbarek MESSAOUD (BM), Olivier SIMON (OS), René STAMM (RS), Joan-Carles SURIS (JCS), Nevena VLAJIC (NV), Antoine WILDHABER (AW).

Excusé(e)s : Jacques BESSON (JB), Ghazi KARDOUS (GK), , Barbara BROERS, Anne PELET (AP)

Présidence : Jean-Alain DUBOIS (JAD)

Vice-présidence : Véronique DE GERMOND BURQUIER (VGB)

Prise PV : Sarah BERCLAZ (SB)

1. Accueil

PV du Comité du 1^{er} avril 2014 / Approbation ordre du jour

2. Invitation de M. Daniel Kauer, Secrétaire de Santé Prison Suisse, avec sa Présidente Dr. Med. Chatterjee.

Santé Prison Suisse est le Collège interdisciplinaire national pour les questions de santé carcérale dont les buts principaux sont les suivants : recommandations pour une harmonisation des soins dans les institutions pénitentiaires suisses & lutte contre les maladies infectieuses en milieu carcéral.

Leur sujet de préoccupation principal est de savoir qui est responsable des coûts de la santé en milieu carcéral ? Pour informations, voir les brochures distribuées lors de la séance et le Powerpoint en annexe.

Pour la phase de préparation en 2013, Santé Prison Suisse était financé par l'OFSP. Pour la phase pilote qui court sur 2014 et 2015, ce sont les cantons qui soutiennent le collège.

Santé Prison Suisse compte déjà à son actif quelques projets terminés :

- Le développement et la diffusion des brochures "Santé et privation de liberté". Deux brochures : une destinée au personnel pénitentiaire, et une autre destinée aux personnes en détention. Cette dernière est disponible en dix langues ;
- La mise en ligne du site internet www.sante.prison.ch, site destiné aux établissements intéressés en offrant des informations sur les questions générales d'ordre de la santé.

Santé Prison Suisse compte également des projets en cours :

- La participation à la Journée pénitentiaire fribourgeoise en novembre 2014 & Journée SPS 2015 prévue ;
- Un partenariat rapproché avec le Réseau national pour les question de santé dans les établissements pénitentiaires. Le but de SPS est le travail proche de la pratique grâce à l'analyse des besoins, aux bons feedbacks concernant les produits, à la catégorisation des établissements concernant les aspects de santé (actuellement tout est au même point, et on essaie de trouver des solutions communes à tous, ce qui est difficile. Il faut donc définir des critères pour catégoriser des besoins spécifiques).

Sur le long terme, SPS souhaite pouvoir élargir ce réseau à tous les établissements pénitentiaires, tout en définissant des catégories représentatives pour répondre à des besoins spécifiques aux différents sites.

D'ici la fin de la phase pilote en 2015, le but est, entre autres, d'avoir des produits informatifs (brochures, site) qui se diffusent bien :

- Informations et instruments uniformisés pour toute la Suisse ;
- Interlocuteur central concernant la santé en milieu carcéral ;
- Dialogue et solutions communes pour les deux domaines santé / privation de liberté.

Dès lors, la question d'une possible collaboration entre le CoRoMA et SPS se pose.

3. Nouvelles des cantons / OFSP et dicastères

Genève

JPH Dicastère tabac: le projet de loi sur les produits du tabac a été mis en consultation pour la période suivante : début de l'été 2014 jusqu'en septembre 2014. Voici les principaux points que le projet défend :

- Restrictions plus importantes de la publicité pour le tabac, qui ne sont pas totale car elle reste autorisée sur les points de vente ;
- Maintien du sponsoring pour la manifestations régionales et nationale alors qu'il est interdit pour les manifestations internationales ;
- Limite d'âge à 18 ans pour la vente de cigarettes ;
- Régulation de la cigarette électronique par cette loi avec autorisation de celles contenant de la nicotine.

Cette loi peut encore être passablement modifiée par la procédure de consultation et les débats parlementaires et on peut pas encore prédire ce qui va en sortir. Ce processus prendra du temps et la nouvelle loi n'entrera pas en vigueur avant 2016.

MD Dicastère hospitalier : le 10 juin aura lieu la Journée du Case Management de Transition à Belle-Idée : présentation du modèle de Lausanne, de son application dans l'unité d'addictologie à Genève et intervention sur la réhabilitation par le Pr Stelios Stylianidis.

Le projet de fusion des deux unités d'addictologie hospitalière pour dégager une équipe de soins de transition dans le milieu est freiné pour des questions budgétaires.

Réflexion en cours sur une restructuration des soins selon le Weddinger Modell (développé à Berlin) qui permet de davantage inclure le patient et améliorer la continuité des soins et le travail interdisciplinaire (PPT de présentation du Weddinger Modell en pièce jointe).

Vaud

AW Dicastère pharmacie : concernant le rapport de Madame Du Pasquier sur la *Formation et intégration du pharmacien dans le réseau interdisciplinaire de prévention et de prise en charge de l'addiction*, elle se tient à disposition pour venir faire une courte présentation lors de la prochaine séance du Comité.

OS Dicastère jeux excessifs : on vient de clore l'édition 2 du certificat Jeux excessifs.

JFS Dicastère politique : il y a un gros débat gauche/droite avec des conseillers socialistes de Fribourg et Vaud qui légitiment la mesure prise selon laquelle les personnes qui arrivent ivres aux urgences doivent payer leurs frais par la suite. Les cantons ne savent pas trop comment se positionner par rapport à l'attribution des frais hospitaliers.

MB Dicastère médecine pénitentiaire : le secret médical est malmené dans le milieu pénitentiaire. Au niveau politique, on veut supprimer cet outil de travail incontournable de tout médecin. Les 3 projets de lois (Valais, Genève, Vaud) n'ont pas encore passé, mais apparemment, cela ne saurait tarder. La FMH est déjà dans la démarche : MB va nous tenir au courant de la suite, et s'il nous fait prendre une position officielle en tant que CoRoMA.

PF Dicastère MedroTox : au sein de l'AVMCT, une rediscussion est prévue. Le Dr Michel Bourquin est probablement d'accord pour le remplacer.

IG Dicastère psychiatrie : il y a un projet pilote pour les mesures de privation de liberté promulguées par le médecin pour environ 6 semaines : le code civil prévoit que ce soit en ambulatoire, pour les patients qu'on n'arrive pas à sortir de l'hôpital.

La Doctoresse Martine Monat a réuni un groupe de travail pour discuter de ce point : on aurait la possibilité de suivre des patients sous traitement en ambulatoire (mesure civile). Cette mesure est à l'essai sur deux ans, et il faudra ensuite décider pour continuer ou non (cela correspondrait à l'ancien « placement à fin d'assistance »). Quatre régions du canton de Vaud se sont prononcées en faveur, dont la Fondation de Nant.

Fribourg

AK Dès 2015, le projet relatif aux séances CAMS hospitalières sera mis en place en partenariat avec les Journées CAMS ambulatoires.

OFSP

RS **Nouvelle application web pour gérer les traitements de substitution** : une réunion du groupe de travail intercantonal est prévue le 25 juin 2014. Différents cantons sont intéressés à participer à cette version nationale du programme vaudois. Mais il reste une question en suspens : quelles données supplémentaires pouvons-nous récolter pour les statistiques afin de pouvoir les amarrer à la statistique Act Info ? Nous attendons pour le 25 juin un avis de droit du service juridique de l'OFSP .

Principes pour la prescription de benzodiazépines : la version italienne est corrigée. Ne manque plus que le ok des pharmaciens cantonaux via Laurent Médioni pour passer à la publication.

Articles de la LStup qui concernent les médecins : ma collègue du service juridique retravaille son papier suite à sa mise en discussion critique.

4. Appui logistique / scientifique - Projets

4.1 Futur financement du CoRoMA et contrats avec les cantons

- Rendez-vous avec Jean Perrenoud, le secrétaire de la CLASS, le 20.05.2014 (voir en annexe le document préparé pour la CLASS).
- L'état des lieux du financement du CoRoMA par les cantons romands.
- Rencontre CoRoMA-CLASS est prévue le 12 septembre 2014 à 13h30 au Café Milan à Lausanne

JAD Possibilité de demander une participation aux cantons : courrier à rédiger pour compenser ce que l'OFSP ne nous versera plus.

Pour le site praticien-addiction.ch, le financement est assuré par l'OFSP, mais toute la diffusion du travail doit se faire au moyen des réseaux. On avait rédigé une demande pour maintenir ces sites : 20'000 chf aux cantons sur 3 ans (10'000 chf pour chaque site). Ce sont des outils cliniques de recommandations qui nécessitent un certain entretien et un certain nombre de mises à jour. Actuellement, peu de cantons ont payé et il faudra faire une relance officielle sous forme de courrier. Mais techniquement c'est un engagement plus ou moins informel qui est initialement censé être assuré jusqu'en 2015.

Concernant le financement du CoRoMA, au niveau de sa structure organisationnelle, nous avons déjà rédigé une demande à la CLASS de l'ordre d'un financement de 120'000 chf. La nécessité de rendre le CoRoMA attractif est évidente, mais cela reste difficile car les besoins des cantons ne sont pas équivalents.

Les documents transmis en annexe de l'ordre du jour émanent de cette discussion avec la CLASS, avec ensuite l'intention de les adresser officiellement à la CLASS pour une demande de subvention. La séance prévue pour en discuter avec eux aura lieu le 12 septembre 2014.

Feedback sur les documents préparés :

- RS Les subventions concernant praticien-addiction.ch sont accordées sur trois années. Le projet de lettre est encore d'actualité et doit être envoyé d'ici la réunion des médecins cantonaux du 12 septembre. Il faut re-travailler à fond cette lettre car elle n'est pas attractive au niveau du contenu. De plus, on ne se base que sur le document établi (le contrat avec l'OFSP), qui n'est pas suffisant pour les convaincre de payer ce qu'ils doivent. Il faut mettre en avant les problèmes auxquels le CoRoMA pourrait remédier. Par exemple, la collaboration avec Santé Prison Suisse pourrait être utile car les cantons savent bien que c'est un sujet tabou à certains endroits, et il faut leur montrer qu'une collaboration à ce niveau pourrait être utile. Idées à regrouper et à re-rédiger.
- JPH Il ne faut pas non plus faire quelque chose de trop conséquent, pas trop long. Pour la subvention du site praticien-addiction.ch, il faudrait un élément qui nous permet de voir pourquoi il est nécessaire que cela continue, pour les médecins qui s'occupent de l'addictologie.
- PF Dans les 10 à 15 ans qui viennent, ce seront les centres qui s'occuperont des patients addictes. Donc, il est nécessaire de montrer qu'on veut éveiller l'intérêt des médecins qui s'y intéressent sans forcément être des spécialistes (par exemple les psychiatres ou les urgentistes). Il y a donc une véritable nécessité de communication et de brassage qu'on ne peut pas vraiment définir. Mais nous ne devons plus nous tenir comme cible unique les médecins praticiens, mais plutôt les médecins actifs qui sont ponctuellement concernés par les problèmes de l'addiction. Il faut leur montrer comment fonctionne le site et montrer que c'est devenu un pilier du système.

4.2 Journée CoROMA

- Nouvelles propositions pour la Journée CoROMA 2014 : suite à la séance du 14 mai 2014, voir l'e-mail du Pr. J. Besson. Sujet de la thérapie des addictions.
- Pour les futures journées CoRoMA, un groupe de travail est formé pour les repenser (JFS, RS, VGB, AK, OS, NV). Une première rencontre est prévue le 16 juin 2014 à 9h30 au Buffet de la Gare à Lausanne.

- Autre journée que souhaite faire le GREA concernant le Baclofène. Comment concilier les deux choses ? Cette Journée CoRoMA devient une priorité qu'il faut soumettre au Comité.

IG La Journée CoRoMA est une vitrine, et on ne peut pas se défaire deux années de suite. Il faut montrer le potentiel de formation du CoRoMA auprès des médecins cantonaux addictologues et sa présence dans le domaine de l'addiction. On a des contacts et ce serait assez facile à organiser. On a de nouvelles molécules sur le marché qu'on pourrait présenter : on a assez de choses nouvelles à réfléchir. Neuchâtel serait intéressé à organiser cette Journée en collaboration avec le CHUV et les HUG.

JAD Si on veut faire une Journée, il faut bien être conscient de l'importance du Comité. Opportunité proposée par JB qu'il faut discuter et se positionner par rapport à cela pendant cette séance. La date qui conviendrait le mieux se situerait courant octobre 2014.

JFS Le GREA n'a pas forcément besoin de se coupler à la Journée CoRoMA, mais le fait volontiers en cas de besoin. Il faut juste leur dire si on a besoin d'une aide au niveau organisation ou non.

4.3 Dicastère pharmacie : transmission du rapport de Mme Du Pasquier. Voir partie *Nouvelles des cantons* de AW.

4.4 TDO 4 : état des lieux.

4.5 Site praticien-addiction.ch

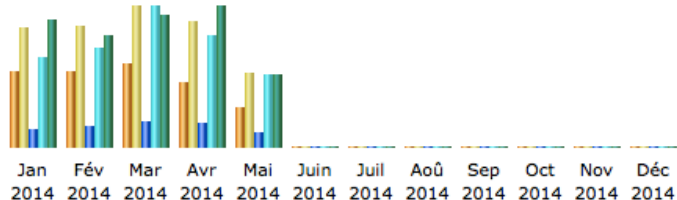
Nous n'avons pas eu le temps de discuter des chapitres Alcools et Jeux excessifs.

4.6 Site romandieaddiction.ch :

Espace sécurisé.

Etat des lieux du nombre de visites sur le site :

Historique mensuel



| Mois | Visiteurs différents | Visites | Pages | Hits | Bande passante |
|-----------|----------------------|---------|-------|-------|----------------|
| Jan 2014 | 996 | 1568 | 2006 | 10074 | 2.04 Go |
| Fév 2014 | 997 | 1592 | 2274 | 11057 | 1.78 Go |
| Mar 2014 | 1088 | 1846 | 2829 | 15641 | 2.10 Go |
| Avr 2014 | 855 | 1656 | 2717 | 12358 | 2.24 Go |
| Mai 2014 | 522 | 979 | 1706 | 8113 | 1.15 Go |
| Juin 2014 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Juil 2014 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Aoû 2014 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Sep 2014 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Oct 2014 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nov 2014 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Déc 2014 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 4458 | 7641 | 11532 | 57243 | 9.31 Go |

5. Association du COROMA

5.1 Décision de la date pour la prochaine Assemblée générale

L'AG se déroulera en même temps que la Journée CoRoMA 2014. Ou sinon, lors de la Journée Baclofène du GREA le 11 décembre 2014.

5.2 Organisation de la Journée CRIAD-COROMA-GREA 2014

La date retenue est celle du jeudi 25 septembre 2014 à Yverdon.

Intervenants :

- Mme Corinne Mérini, Maître de conférence à l'université de Clermont Ferrant, spécialisée dans la modélisation des relations interprofessionnelles ;
- M. Simon Darioli, ancien chef du Service Social du Valais ;
- Le Dr Jean Martin, membre de la commission nationale d'éthique.

Invitation à la 4^{ème} Séance du Comité du CoRoMA

Mardi 16 septembre 2014, de 13H30 à 16H30 au GREA, Lausanne

Présent(e)s : Messaoud BENMEBAREK (MB), Barbara BROERS (BB), Patrick FOREL (PF), Isabelle GOTHUEY (IG), Jean-Paul HUMAIR (JPH), Anne PELET (AP), Olivier SIMON (OS), René STAMM (RS), Joan-Carles SURIS (JCS), Nevena VLAJIC (NV), Antoine WILDHABER (AW).

Excusé(e)s : Jacques BESSON (JB), Marie DELAHAYE (MD), Ghazi KARDOUS (GK), André KUNTZ (AK).

Présidence : Jean-Alain DUBOIS (JAD)

Vice-présidence : Véronique DE GERMOND-BURQUIER (VGB)

Prise PV : Sarah BERCLAZ (SB)

Procès verbal décisionnel

1. Accueil

PV du Comité du 03.06.2014 / Approbation ordre du jour

- Journée Coroma 2014 : incompréhensions sur le choix de la date. Certaines personnes se souviennent qu'elle serait fixée soit en octobre soit en janvier.
- PV : transmettre le PV finalisé une ou deux semaines après chaque séance pour récolter les remarques et éventuelles modifications à effectuer dans les 10 jours.

2. Invitation de Mme Sophie Du Pasquier - Pharmacienne : Présentation du rapport « Formation et intégration du pharmacien dans le réseau interdisciplinaire de prévention et de prise en charge de l'addiction ». Rapport en annexe.

Coropha : Groupe de pharmaciens plus investis à s'impliquer activement dans la pharmacie de l'addiction. Le Coropha comptait 59 pharmaciens en 2013.

Objectifs :

- Développer et animer un réseau COROPHA ;
- Promouvoir la formation ;
- Développer, tester et promouvoir un référentiel qualité.

Moyens :

- Unité de recherche en pharmacie communautaire, Pharmacie de la PMU ;
- Collaboration avec le représentant du Dicastère Pharmacie du Coroma ;
- Taux d'occupation de 15% ;
- Mandat d'Octobre 2009 à Septembre 2012, prolongé jusqu'en Juin 2013.

Perspectives :

- Collaboration avec le Coroma ;
- Maintien des connaissances ;
- Réseau de compétence (Cours Cap 2015) ;
- Mise en place de supervision pour les situations difficiles en officine.

- RS Il faudrait formaliser un projet, trouver un autre financement que celui de l'OFSP pour redonner un élan au Dicastère Pharmacie (mais financement aussi possible de l'OFSP par le biais d'un nouveau projet).
- JAD Coordination entre le Coropha et NV pour formaliser la collaboration avec le Coroma. Par exemple, formations et journées conjointes.
- OS Faudrait plus de contrôle concernant les benzodiazépines.
- AW On ne distingue plus forcément les patients, il faudrait organiser une meilleure prévention, mieux montrer ce qui se fait concrètement et réfléchir à comment construire une collaboration plus étroite.

3. Agenda : Nouvelles dates pour les séances du Comité 2015 à décider.

03.02.15 | 21.04.15 | 16.06.15 | 08.09.15

AG 2015 à programmer en fonction de la Journée Coroma 2015.

4. Nouvelles des cantons / OFSP et dicastères

Vaud

- OS Dicastère Jeux excessifs : fin de la consultation publique le 20 août dernier ; élément positif et inattendu, plusieurs cantons ont repris à leur compte l'argumentaire des milieux de prévention, ce qui met fin à un positionnement antérieure univoque des cantons axé « économie ». Les casinos, mais finalement également les loteries, attaquent la Commission extraparlamentaire de prévention du jeu excessif, qui est le principal reliquat en matière de prévention dans la formulation actuelle du projet de loi, après le retrait du projet de taxe étendue aux casinos.

Intervention de l'Etat dans le domaine des traitements agonistes de la dépendance aux opioïdes : le projet avec le Groupe Pompidou vient de franchir une étape avec une première réunion du Groupe d'expert qui s'est réunie la semaine passée. Il y a un pré-consensus important au sein du groupe sur la nécessité de mettre un terme au système actuel de restrictions « sui generis » obsolètes, de réintégrer les dispositions particulières dans le périmètre ordinaire des AMM, et de reorienter les législations sur les mesures structurelles dans le cadre de la réalisation du droit à l'accès aux soins. La suite du projet dépendra de l'évaluation cet automne par l'autorité politique du GP. Le projet a été l'occasion de découvrir les recommandations du projet ATOME <http://www.atome->

project.eu/ qui s'intéresse de manière plus large à l'accès aux traitements opioïdes (inclus l'analgésie et les soins palliatifs).

- IG Dicastère Psychiatrie : Privation de liberté à fin d'assistance ambulatoire pour les patients double diagnostic. Le Canton de Vaud a commencé une phase pilote pour voir si certaines situations peuvent répondre à ce type de mesures et a mandaté 8 psychiatres répondants pour les équipes soignantes. L'idée est d'obliger les gens à se soigner en ambulatoire et non plus en institutionnel.
- MB Dicastère Prisons : Prisons pleines, on essaie de trouver des solutions mais du côté médical ça ne suit pas : les médecins institutionnels ne sont pas intéressés par le travail en milieu carcéral.
- JFS Dicastère politique : 4^{ème} rapport politique drogues
Local d'injection en train de se préparer à Lausanne. Le local est fourni par la police.
Consultation sur l'initiative Bortolozzi : ne pas rembourser les intoxications alcoolique ni les soins, ni les frais liés. Selon certains, ce serait le plus gros danger pour l'addiction sur ces dix prochaines années. Le délai pour prendre position est le 31 octobre 2014 : demande de prise de position du Coroma qui s'oppose à l'initiative (JFS et NV établiront un document à soumettre au Comité).
Loi sur l'alcool qui repasse au Parlement le 24 septembre 2014.
- NV Rappel pour jeudi 25 septembre : Journée CAMS à Montreux et à Aigle.

Neuchâtel

AP CAMS : Pour Neuchâtel

- poursuite de la rencontre avec les MPR qui a eu beaucoup de succès. Participations "addictologiques" aux journées de formations des médecins neuchâtelois ;
- La pénurie des MPR se poursuit....

Pour la FNA :

- Développement avec médicalisation du Foyer André ;
- Formation des équipes, avec formations internes (dans les centres, mais aussi au niveau global FNA) ;
- Cyber-addiction (hyperconnectivité) avec développement des prestations, lien avec la psychiatrie renforcés ;
- Jeu excessif : augmentation des expertises de réadmissions dans le casino ;
- Alcoolologie et drogue dans le cadre de la FNA : synergies grandissantes, (ex: hôpital de jour, etc..) ;
- Migrants: de plus en plus de demandes, collaboration formalisée avec les centres d'accueil ;
- Travail avec la justice: collaboration formalisée avec la probation en finalisation.

AW Dicastère Pharmacie : AVMCT qui prévoit une discussion sur la dissolution ou la poursuite des activités de l'AVMCT.

Genève

BB Dicastère Cannabis : projet d'association de consommateurs de cannabis qui avance gentiment.

Rapport sur la formation prégrade : mandat de l'OFSP pour faire le bilan de ce qui se fait en formation prégrade dans les universités au niveau de la médecine de l'addiction en Suisse. Mme Ritter a fait un rapport (voir annexe). Demande de pouvoir le présenter lors de la Journée Coroma 2014.

BB va suspendre son activité au sein du Coroma pour des raisons diverses.

NV Demande qui n'a pas pu aboutir (programme déjà établi mais possibilité de le présenter à la prochaine Journée). Possibilité de pouvoir présenter ce rapport lors d'une prochaine séance du Comité du Coroma.

JPH Dicastère Tabac : Commission a reçu un mandat au début du mois sur les risques/bénéfices des différents modèles de réglementation du cannabis.

Echéance de la procédure de consultation sur la loi sur les produits du tabac : objet prioritaire ! Assez forte mobilisation des organisations de prévention qui se sont coordonnées. La loi ne va pas suffisamment loin dans plusieurs domaines : on voudrait plutôt une interdiction totale de toute forme de publicité, de parrainage (par exemple : événements internationaux), et de vente automatique.

OFSP

RS Il faudrait formaliser un projet, trouver un autre financement que celui de l'OFSP pour redonner un élan au Dicastère Pharmacie (mais financement aussi possible de l'OFSP).

5. Appui logistique / scientifique - Projets

5.1 Journée COROMA 2014

Journée COROMA 2014 : Date et lieu retenus : Jeudi 27 novembre 2014, à l'Hôtel Suisse Majestic à Montreux.

Présentation du programme définitif. Programme en annexe.

Problème du choix des médecins généralistes : trouver des valaisans / neuchâtelois car pour la session de l'après-midi il y a l'AG de l'AVMCT à laquelle tous les généralistes vont aller... Mais les Neuchâtelois ont une journée de formation pour les médecins généralistes à la même date.

Nouveauté : inscriptions en ligne.

JFS Le GREA a mal accueilli l'annonce de la date qui précède la Journée Baclofène de deux semaines et suit la Journée des 50 ans du GREA. Ils ne reconnaissent plus l'esprit de collaboration entre les deux associations. Ce sont des choses qu'il faut soigner si on veut continuer à collaborer.

Raisons économiques : il est toujours difficile de trouver des subventions pour ces journées, il y a la crainte que les sponsors se rétractent pour le déroulement d'une journée sur le même sujet que la Journée Coroma.

Raisons politiques : demandes à la CLASS faites de façon non coordonnée, programmes de coupures budgétaires au niveau général.

Pour ces raisons, la Journée Baclofène a dû être annulée.

Le GREA demande une compensation financière de l'ordre de quelques milliers de francs pour les frais déjà engagés pour la Journée Baclofène.

Le GREA reste toutefois dans l'optique de la collaboration et de la bonne entente entre le Coroma et le GREA.

À titre personnel, JFS n'accepte plus l'excuse de la négligence : nécessité d'une meilleure communication entre le Coroma et le GREA.

AP Incompréhensions sur le choix de la date de cette journée et sur l'implication de Neuchâtel qui n'était pas forcément prévue à la base.

VGB Surprise des décisions prises sans en avoir informé le Comité.

OS Surprise des décisions prises sans en avoir informé le Comité. Ne remet pas en cause le processus décisionnel à cause de l'urgence de la situation. L'organisation de cette journée devait être cadrée avec un groupe de travail formé.

JAD Décision prise sans prendre en compte l'avis du Comité : contestation de la date et surtout de la façon dont les actions du Coroma se déroulent. Le processus n'était pas forcément démocratique, mais les contrats avec Nant et l'OFSP spécifiaient bien qu'ils soutenaient l'élaboration de telles journées.
À l'unanimité des membres présents, nécessité de s'excuser formellement auprès du GREA, et surtout de se montrer solidaires envers les frais occasionnés (environ 3000.00 CHF au total). Montant à définir pour la prochaine séance de Comité, et point à introduire dans le prochain ODJ.

NV Il faut bien préciser qu'il y a deux groupes différents : un pour les futures Journées Coroma, et un autre pour la Journée Coroma 2014. Les décisions ont été prises aussi vite car il n'y avait pas forcément de coordination entre ces deux groupes puisqu'ils travaillent sur des choses différentes.

Futures Journées COROMA : Un groupe de travail « Futures Journées COROMA » a été formé par RS, VGB, AK, OS, FR, NV et doit rendre un rapport sur les stratégies trouvées.

5.2 TDO 4 : Dernière réunion qui n'a pas eu lieu. Les différents ateliers pour la Suisse avancement et le programme établi est diffusé.

5.3 Projet Info-Drog : L'engagement romand du projet d'Info-drog « intervention brève ». Si la réponse est positive, il faudra présenter à Info-drog un projet de demande de financement d'ici décembre 2014.

Documents en annexe.

JAD Est-ce que le Coroma est intéressé à y participer ? Projet pour lancer une formation des médecins de premier recours. Le partenaire romand pourrait être le Coroma.

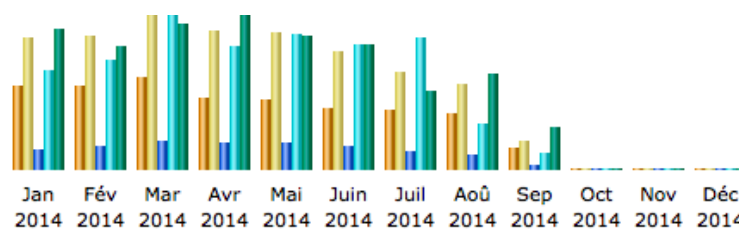
Projet à remodeler et à proposer à Info-drogue.

PF Va plutôt dans le sens du partenariat.

JAD Le Prof. Daepfen donne un accord de principe. Demande de financement à établir pour décembre 2014.

5.4 Site praticien-addiction.ch : pas de nouvelles, pas de séance.

5.5 Site romandieaddiction.ch : Espace sécurisé. Etat des lieux du nombre de visites sur le site. Transfert de fichiers à publier sur l'espace privé effectué.



| Mois | Visiteurs différents | Visites | Pages | Hits | Bande passante |
|-----------|----------------------|---------|-------|-------|----------------|
| Jan 2014 | 996 | 1568 | 2006 | 10074 | 2.04 Go |
| Fév 2014 | 997 | 1592 | 2274 | 11057 | 1.78 Go |
| Mar 2014 | 1088 | 1846 | 2829 | 15641 | 2.10 Go |
| Avr 2014 | 855 | 1656 | 2717 | 12358 | 2.24 Go |
| Mai 2014 | 824 | 1627 | 2763 | 13632 | 1.92 Go |
| Juin 2014 | 721 | 1410 | 2346 | 12625 | 1.81 Go |
| Juil 2014 | 710 | 1167 | 1748 | 13340 | 1.12 Go |
| Aoû 2014 | 666 | 1017 | 1445 | 4688 | 1.38 Go |
| Sep 2014 | 256 | 329 | 474 | 1726 | 632.60 Mo |
| Oct 2014 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nov 2014 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Déc 2014 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 7113 | 12212 | 18602 | 95141 | 15.01 Go |

5.6 Demande de supervision

Demande de la Fondation Dépendance du canton du Jura d'une supervision d'équipe : un après-midi par trimestre.

JAD Est-ce qu'on accepte le principe de demande du canton Jura de prestations ?

Rappelle les tâches du Coroma : cela fait partie de nos objectifs.

Qui le fait ? À quelles conditions ?

OS-AP Concerne la collaboration entre les cantons et les institutions, et pas forcément le Coroma.

AP Le Coroma doit plutôt avoir un rôle de relai entre cette demande et l'institution qui peut s'en occuper. Le Coroma n'a pas le pouvoir de décider dans les différentes institutions qui fait quoi.

JFS Il faudrait trouver un superviseur qui gravite autour des HES : renvoyer une demande aux HES.

JAD Demande d'un superviseur médecin.

Le Coroma ne fournira pas directement une personne pour la supervision. Par contre, il peut être un intermédiaire.

La séance a été levée à ce moment-là et les points suivants n'ont pas pu être discutés.

6. Association du COROMA

6.1 Futur financement du CoRoMA et contrats avec les cantons Constitution d'un groupe de travail Logistique & Subvention avec JAD, RS, IG, NV afin d'élaborer un projet de pérennisation de l'association.

La rencontre COROMA-CLASS prévue le 12 septembre n'aura pas lieu.

6.2 Décision de la date pour la prochaine Assemblée générale

L'AG se déroulera au début de la Journée CoRoMA 2014, de 08h15 à 09h00 à l'Hôtel Suisse Majestic à Montreux.

Document en annexe : Ordre du Jour de l'AG Coroma

6.3 Organisation de la Journée CRIAD-COROMA-GREA 2014

La date retenue est celle du jeudi 25 septembre 2014 au Château d'Yverdon. Programme en annexe.

6.4 CAMS : Jeudi 18 septembre à Montreux

Programme en annexe.

7. Divers